Publication Trimestrielle du tableau des résultats arrêtés au 31 Mars 2024

I. Evolution des résultats trimestriels en SYSCOHADA Révisé

COMPTE DE RESULTATS En millions de FCFA	Mars-24	Mars-23	Variation 2024-2023 Valeur	 %	Exercice 2023
Chiffre d'affaires CIE	54 206	52 271	1 935	3,70%	257 218
Résultat d'exploitation	3 624	3 002	622	20,72%	16 460
Résultat financier	-600	-583	-17	2,93%	-2 438
Résultat des activités ordinaires	3 024	2 419	605	25,01%	14 022
Résultat avant impôts	3 256	2 430	826	33,98%	14 519
Impôt sur le résultat	-623	-1 306	683	-52,30%	-3 886
Résultat Net	2 633	1 124	1 509	134,21%	10 633

II. Commentaires de l'évolution des résultats

Le chiffre d'affaires de la CIE est constitué de sa rémunération au titre du contrat de concession avec l'Etat de Côte d'Ivoire et des prestations relatives aux activités connexes et annexes à ce contrat.
Pour rappel, depuis 2021, la nouvelle convention impose la création de deux établissements permettant à la CIE de tenir dans des comptes séparés, ses opérations propres et celles du Secteur. Les ventes d'énergie (nationale et export) et les revenus des branchements appartiennent intégralement au Secteur ; ils ne font donc plus partie du chiffre d'affaires de la CIE.

Faits marquants intervenus au cours de la période

Durant cette période, les activités se sont déroulées dans un environnement économique caractérisé par l'inflation et l'ajustement du tarif de l'électricité de janvier 2024 décidé par le Gouvernement, afin de réduire le déficit du Secteur de l'Electricité.
Le trimestre a été également marqué par le bon déroulement de la Coupe D'Afrique des Nations avec l'appui des différentes Tutelles du Secteur de l'Electricité.
Enfin, il faut noter la poursuite du Programme Electricité pour Tous (PEPT) avec 69 655 nouveaux clients sur le premier trimestre 2024. Ainsi, à fin Mars 2024, le nombre total de clients PEPT ressort à 1 808 112.

Commentaires

Le chiffre d'affaires de la CIE s'élève à 54,2 milliards de FCFA à fin Mars 2024, en hausse de 3,7% par rapport à celui de Mars 2023. Cette croissance résulte essentiellement de sa rémunération au titre du contrat de concession avec l'Etat de Côte d'Ivoire.

Le résultat net du premier trimestre s'établit à 2,6 milliards de FCFA, en augmentation par rapport à celui de Mars 2023. Cette hausse est principalement attribuable d'une part à l'amélioration du résultat avant impôt, consécutive à l'augmentation de la marge sur les activités de Concession (augmentation du périmètre concédé et des activités de branchements), à l'amélioration des marges sur les Activités annexes et connexes, et d'autre part, à la baisse de la charge fiscale résultant de réintégrations moins importantes en 2024.

Evolution de l'activité de la CIE jusqu'à la clôture de l'exercice 2024

Au cours des (3) prochains trimestres de 2024, la CIE devra mettre en place les initiatives stratégiques nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.